

Café Di Costanzo, entreprise engagée Zéro Déchet

Mercredi 30 novembre en matinée dans les locaux de l'entreprise, la Chambre des métiers et de l'artisanat a récompensé cette entreprise



Café Di Costanzo, entreprise engagée Zéro Déchet

Avec l'éco-responsabilité ancrée dans ses valeurs, la brûlerie artisanale Café Di Costanzo a boosté sa démarche zéro déchet, cette année. A cette occasion le président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Philippe Archer a remis à Emilie et Etienne Gavanier le label Entreprise Zéro Déchet.

« Les déchets que nous ne pouvons éviter, retournent à la terre ou sont réutilisés. Nous privilégions des acteurs locaux ayant une démarche durable. Nous sommes allés au-delà de la loi Anti Gaspillage. Notre engagement Zéro Déchet prend tout son sens dans notre démarche RSE, Responsabilité Sociétale des Entreprises », révèlent Emilie et Etienne Gavanier.

Toute l'équipe de la brûlerie Di Costanzo s'est mobilisée pour chasser les déchets inutiles :

Compostage du marc de café

Pellicules de café recyclées par un producteur de pleurotes

Emballages sans aluminium

Livraison des clients en caisses consignées : fin des cartons

Recyclage des sacs de café vert par un agriculteur

Réutilisation des feuilles de calage pour le colisage

Zéro plastique : totebag en tissu recyclé/recyclable

Transport de cafés à la voile – neutre en carbone

Torréfaction de cafés bio et cafés de forêts et agroforesterie pour des cafés durables

Gaz et Electricité verte (compensés carbone)

Zéro emballage : vente en vrac (uniquement sur le thé)

Retrouvez les valeurs de l'entreprise sur <https://www.cafesdicostanzo.com/content/4-qui-sommes-nous>

Photos : Jean-Luc Davezac

